

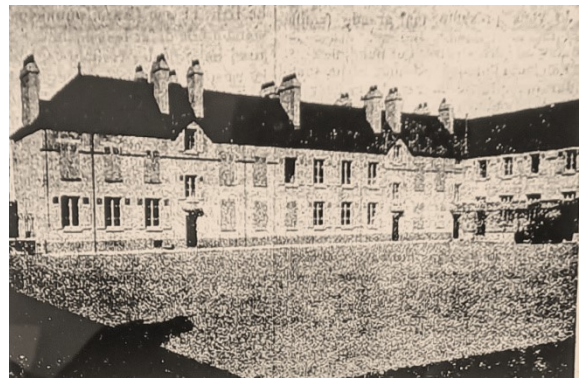
# Une inauguration d'école publique laïque

## Plozévet (F-29710)

**15 octobre 1933**

La commune de Plozévet, admirablement secondée par les circonstances, a doté l'enfance d'une magnifique école de garçons, conçue d'après les plans les plus modernes, et, qui procurera aux maîtres et aux écoliers le maximum de bien-être et de confort.

Qu'on ne parle pas d'une école luxueuse. Cette école à dix classes cadre avec le chiffre de la population d'âge scolaire.



C'est la compétence des architectes de la construction, pénétrés des besoins de l'école moderne, qui a conçu les plans des édifices dont la symétrie d'ensemble et la belle ordonnance révèlent à la fois le sens pratique et le goût du beau.

La même école, conçue d'une autre manière, aurait coûté le même prix avec des défauts ou des vices cachés et une méconnaissance complète des règles de l'adaptation et de la coordination.

Honneur à MM. Vally et Hernigou dont la collaboration a amené un tel résultat !

Il faut aussi louer l'entrepreneur, M. Offret, qui s'est montré à la hauteur de sa tâche et a donné à l'édification de ce bel ouvrage exécuté avec des matériaux de premier choix, les soins les plus attentifs et les plus constants.

Les pensionnaires ont rejoint l'école le dimanche dans la soirée. Les élèves viennent de faire leur rentrée lundi. Ils grouillent dans la vaste cour carrée de l'école. La joie et la liberté se peignent dans tous les yeux. Nos écoliers ont fait toilette comme s'ils voulaient se montrer dignes de leur Ecole.

Les murs parlent. Chaque classe est une harmonie où tout est combiné pour dispenser à la jeunesse la lumière qui vient d'en haut. Les clartés de l'enseignement du maître flottent dans l'air léger de la classe et, il semble que ces deux lumières, celle d'en haut et celle d'en bas, se rejoignent et se combinent pour *favoriser l'éclosion du savoir*.

Le banquet du dimanche 15 octobre promet de grouper dans l'enceinte de l'école une foule énorme *d'amis de l'école laïque*.

M. Dalimier, ministre des Colonies, présidera.

Sa personnalité dégage le charme. M. Dalimier est un ardent démocrate. Au ministère du Travail, il a fait merveille. On avait nourri l'espoir que M. Herriot viendrait présider la

fête. Il avait promis à MM. Georges et Albert Le Bail de fixer à cet égard, lors du Congrès radical de Vichy, une date très prochaine.

La maladie de M. Herriot met un obstacle à la réalisation de ce projet. M. Dalimier tiendra sa place.

M. Dalimier est sympathique, populaire, éloquent.

Il sera le digne président de la fête prochaine qui promet d'être magnifique et constituera un événement marquant dans les fastes du pays bigouden.

P. S. — Prière, en présence des demandes qui commencent déjà à affluer de tous côtés, de vouloir bien retenir d'avance sa place au banquet. Le versement des souscriptions sera obligatoire avant le jour de la fête, pour éviter de graves mécomptes et des risques fâcheux à l'entrepreneur du banquet.

*Le Citoyen, 5 octobre 1933*

### **L'INAUGURATION DE L'ECOLE de Plozévet**

Ainsi qu'il était facile de le prévoir le banquet de dimanche à Plozévet groupera sous le préau de la nouvelle école des garçons une foule énorme d'amis de l'école laïque.

Les souscripteurs retardataires peuvent se faire inscrire jusqu'à ce soir soit à la Mairie de Plozévet, soit au journal *Le Citoyen*, 21, rue du Sallé, à Quimper.

Les Parlementaires républicains du département, de nombreux conseillers généraux, d'arrondissement et maires républicains, accompagneront M. le Ministre, à Plozévet, dimanche.

La fête inaugurale commencera dès l'arrivée du Ministre, des Elus et des Autorités, c'est-à-dire vers 10 h30.

Après une visite au Monument aux *Morts pour la Patrie*, aura lieu l'inauguration des bâtiments scolaires qui sera suivie d'un vin d'honneur à l'école.

Vers midi trente, aura lieu, également à l'école, le grand banquet par souscription (prix 16 fr.), dont voici le menu : Hors d'œuvres variés. — Charcuterie. — Turbot sauce hollandaise— Andouille et Saucisso à la bretonne. — Poulet rôti. — Gâteaux. — Fruits. — Café. — Cognac. — Vin blanc. — Vin rouge.

N.B. — Les détenteurs des listes sont instamment priés d'adresser les noms des souscripteurs au banquet, à la Mairie de Plozévet, dès aujourd'hui. Les souscriptions tardives courent le risque de ne pouvoir être accueillies

*Le Citoyen*, 12 octobre 1933

## L'inauguration de la nouvelle Ecole de garçons de Plozévet

*Présidée par M.DUCOS, Sous-secrétaire d'Etat à l'Education Nationale elle adonné lieu à une grandiose manifestation républicaine et laïque.*

*C'était dimanche un grand jour de pardon laïque pour Plozévet qui inaugurerait sa nouvelle école de garçons, la plus belle et la mieux comprise de toute la région. Le bourg a fait sa toilette de bon matin. Une atmosphère de fête règne dans les rues déjà animées ; à de nombreuses fenêtres le drapeau claque au vent de la brise matinale. Le temps est superbe et la journée promet d'être fort belle. Décidément le bon Dieu est avec les laïques et il ne veut leur faire nulle peine même légère... (sic ! ndlr)*

*Au fur et à mesure que l'heure tourne, l'animation grandit dans le coquet et joli bourg qui n'a jamais encore vu dans ses rues pareille animation. De toutes les directions, du Cap, de Pont-l'Abbé, de Quimper, les autos, les autocars, les camions arrivent pleins d'une foule d'amis qui viennent répondre «*

présent » à l'appel des organisateurs de la belle manifestation annoncée et à laquelle un ministre vient présider.

Les diverses attractions de la matinée : course de bicyclettes ; courses d'enfants, mât de cocagne, etc., obtiennent le plus vif succès. Petits et grands y prennent un intérêt marqué.

Lorsque, vers 10 h. 30, arrivent M. Ducos, sous-secrétaire d'Etat à l' Education nationale, délégué par M. Daladier, président du Conseil, en remplacement de M. Dalimier, retenu par les devoirs de sa charge, et les autorités, une foule considérable se trouve assemblée devant la nouvelle école. M. Le Bail, sénateur-maire, reçoit le ministre, tandis que *binious et bombardes* font entendre leurs plus jolis airs bretons.

### **Devant le Monument aux Morts pour la Patrie**

Les présentations terminées, le cortège s'organise, et, la clique de l'Amicale scolaire de Pont-l'Abbé en tête, il se dirige au son entraînant de l'excellente musique, vers le monument aux morts qui se lève, dans sa sobriété émouvante, près de l'église, dans l'ancien cimetière communal.

A l'arrivée du cortège, la « Lyre Quimpéroise », sous le direction avisée de son chef, M, Roussel, joue la « *Marseillaise* », cependant que la foule silencieuse se range

autour de l'imposant Menhir qui semble protéger et abriter de sa masse imposante le malheureux et courageux bigouden qui a donné quatre de ses enfants à la France.



Une délégation d'élèves de l'école publique reçoit M. Ducos et une gracieuse petite bigoudenne, vêtue de blanc, lui offre une belle gerbe de fleurs qu'il dépose au pied du monument.

**M. Georges Le Bail prononce l'allocution suivante qui étreint tous les cœurs :**

Mesdames et Messieurs,

Monsieur le Ministre,

Deux cents morts ! Voilà le tribut funèbre que la commune de Plozévet a payé à la guerre de 1914-1918.

Plozévet, après ce sacrifice collectif, avait perdu son printemps. M. le Ministre, vous êtes digne de comprendre l'héroïsme de ces hommes, car si la guerre a épargné votre vie, elle vous a pris un peu de vous-même . Cinq blessures ! Cinq citations ! que d'héroïsme dépensé par vous au service de votre pays !

Notre monument représente un paysan qui a perdu trois fils et un gendre. C'est un *vieux de la terre*. Homère a célébré les *vieux de la mer*. Ils sont frères en résignation stoïque. Regardez bien ce paysan courbé par l'âge et la souffrance. Il est vaillant comme ses fils. Il tient... plus fort que le destin qui l'accable.

Et puis, il y a là une pierre druidique, un menhir qui, à l'instar des dolmens, recouvrait autrefois les cendres des braves.

La pierre, vue de face, porte les stigmates des âges. L'homme, les rides creusées par la douleur ! Les larmes des hommes et les larmes des choses se confondent. *Sunt lacrymae rerum!* (Il ya des larmes sans les choses ). *sunt lacrymae rerum et mentem mortalia tangunt* =Il y a des infortunes qui arrachent des larmes et touchent le cœur), Vers de Virgile (*Enéide*, liv. 1er, v. 462.), ndlr)

*L'être immobile auprès de l'immuable chose !*

Le monument est dégagé de tout emblème religieux. Il a sa valeur de symbole et d'art et traduit les vertus citoyennes et la flamme patriotique qui animait déjà à une autre époque les soldats de l'an II.

Au pied du monument, une dalle dans laquelle est encastrée une croix de fer. C'est devant elle que les mères et les veuves croyantes s'agenouillent pour prier Dieu, en évoquant le souvenir de leurs chers petits.



Vivants et morts se confondent dans le cœur des Bretons. Les morts inspirent les vivants et les fortifient dans les luttes de la vie et les épreuves.

Lisez l'inscription bretonne tracée sur cette dalle de granit.

*O France nous t'avons aimée au point de mourir pour toi !*

Quelle réponse aux criminels et aux égarés qui songent à saboter l'unité de la patrie.

Les Bretons ont conservé leurs usages, leurs traditions, leur langue . Cet attachement au passé dont est sortie la France une et indivisible ne fait que renforcer leur attachement à leur pays et à sa langue . La France moderne est sortie de ce glorieux passé, qu'elle ne renie pas, comme la fleur du bouton originel.

Mesdames et Messieurs recueillons-nous devant ce monument.

Monsieur le Ministre, je veux proclamer combien nous vous sommes reconnaissants d'être venu vous associer avec nous à la commémoration de nos morts.

Espérons que, malgré des indices fâcheux et les étranges tressaillements des peuples de proie, la guerre a tué la guerre et que les nouvelles générations pourront vivre une vie paisible et joyeuse dans la paix universelle.

M. Ducos prononce ensuite un discours d'une très haute élévation de pensée. Il ne devait pas parler, mais, devant les

insinuations relevées dans une feuille qui vient d'être distribuée tout à l'heure à profusion et qui voudrait le salir, il tient à relever l'injure et à dire, malgré le peu de goût qu'il a, dit-il, à parler de lui-même, qu'il a fait tout son devoir pendant la guerre, qu'il y a été cinq fois blessé et cinq fois cité. La foule applaudit longuement ces paroles et manifeste unanimement sa sympathie au ministre.

Dans une belle envolée, M. Ducos évoque ensuite les Bretons laborieux et tenaces, toujours en lutte contre la mer, dont les cultures vont jusqu'aux derniers galets et dont les petites murailles des champs, composées de cailloux laissés là par la mer, symbolisent l'idéalisme et la ténacité.

Le ministre termine par un hommage émouvant aux héros bretons. *« Pour sauver votre sol, dit-il, et pour sauver la civilisation, Bretons, vous avez été à l'avant-garde. »*

On écoute encore la « Marseillaise », puis le cortège se reforme pour retourner à l'école afin de procéder à la cérémonie d'inauguration.

*Ouvrons ici une parenthèse pour signaler que la feuille à laquelle le ministre vient de faire allusion a pour titre Breiz-Atao. Le journal a été distribué par quatre ou cinq jeunes camelots du Roy qui, devant l'indignation générale, ont dû rapidement plier bagage et aller exercer leur talent ailleurs.*

## **La Visite des Bâtiments scolaires**

Dès que le long cortège arrive, à nouveau, près de l'école, M. le Sénateur-maire invite le ministre et les autorités à visiter les bâtiments scolaires.

L'école est située à la sortie du bourg, à droite, sur la route de Pont-l'Abbé. Etant sur une hauteur, ses bâtiments dominant les environs.

Son aspect général présente la forme d'un grand carré dont l'intérieur forme la cour, très spacieuse, où les élèves, quoique nombreux, s'ébattent à leur aise.

Au Nord, donnant sur la route, se trouvent les logements des maîtres, comprenant un rez-de-chaussée sur cave, un étage et un grenier. En plus des appartements du directeur, la maison peut recevoir six ménages d'instituteurs. Pour chacun d'eux, une cuisine avec eau courante, une salle à manger, deux chambres à coucher donnant sur le Sud, une cave, un grenier.

A l'entrée, près de la grille, avant le préau, sont construits trois beaux garages pour les maîtres.

Le côté Est est pris par les bâtiments du pensionnat. La cuisine, la salle à manger, le dortoir, les lavabos des pensionnaires présentent tout le confort moderne. Tout est bien éclairé, bien aéré. Les couloirs, les planchers des salles et une partie des murs sont couverts de carrelages de couleur gaie et faciles à nettoyer. Tout est prévu pour la meilleure hygiène des internes : salles de douches et de

bains, salle d'isolement en cas d'épidémie ; chaque élève aura son lavabo et, comme vestiaire, disposera d'une armoire avec porte grillagée. La série imposante des cabinets a été aménagée de façon à ce que les élèves puissent y accéder sans être mouillés en cas de pluie, grâce à la marquise recouverte de verre qui se trouve en bordure des classes et des bâtiments du pensionnat.

*Les classes au nombre de dix, prennent tout le côté Sud et une partie du côté Ouest, Il y a une entrée pour deux classes. Cette entrée donne sur un vestibule où les enfants peuvent accrocher leurs coiffures, leurs manteaux et déposer leurs chaussures. Les classes elles-mêmes sont irréprochables. Elles sont claires. Des bouches à aération, des vitres mobiles, des stores permettent de donner l'éclairage et l'aération convenables. Le poêle est muni d'une grille protectrice, afin d'éviter tout accident. Les tables, de taille différentes suivant les classes, sont faites pour recevoir deux élèves. Une armoire pour ramasser les fournitures, des tableaux noirs (fixes et mobiles), une grande estrade et un bureau pour le maître en complètent l'aménagement si bien compris à tous les points de vue. Donnant sur la cour, une grande horloge marchant électriquement est visible de la route. A l'ouest le grand préau, au sol recouvert de gravier, peut abriter des centaines d'enfants en cas de mauvais temps. Derrière les classes se trouvent la buanderie avec ses six lavoirs en ciment et ses deux foyers ; le château d'eau, du haut duquel*

on découvre un panorama magnifique : la baie d'Audierne et toute la côte, de Penmarc'h à la pointe du Raz. Un chemin faisant tout le tour des bâtiments permet d'aller jusqu'aux jardins des maîtres sans traverser la cour.

## **Le Vin d'honneur**

Vers 11 h. 45, la visite des bâtiments scolaires terminée — bâtiments qui ont fait l'admiration de tous — un vin d'honneur est servi dans la salle à manger du pensionnat. Les jeunes élèves reçoivent les autorités par le chant : « *L'Ecole nouvelle* ». Puis M.Georges Le Bail, prend la parole en ces termes :

Mes chers Amis, Mon cher Ministre,

Je vous présente mon Conseil municipal qui est composé de républicains indéfectibles et de laïques convaincus. C'est à lui que revient le mérite des sacrifices qui ont permis la construction de notre belle école . La commune de Plozévet n'a connu aucune faiblesse depuis 1870. Elle a toujours persévéré dans ses votes républicains. Nos deux administrations, celle de mon père et la mienne, s'étendent sur une période de 63 ans. Mon grand-père fut maire de cette commune , il y a cent ans. Je vous présente les maîtres et les maîtresses de nos écoles. *Ils incarnent la valeur professionnelle et le dévouement absolu à leurs fonctions.* Cette belle école, conçue d'après les plans les plus modernes, réalise pour les maîtres et les enfants les

conditions les plus heureuses d'hygiène et de confort. Quand les enfants ont inauguré l'école, ils sont entrés dans la cour parés de leurs beaux habits. Savourez comme il convient ce geste commun et délicat de toutes ces mères qui ne s'étaient pas concertées ! *Notre école est belle et digne de la laïcité dont elle est la fleur*

La laïcité est un peu oubliée dans les années tourmentées que nous vivons encore.

Elle est en veilleuse. Nous avons la tâche d'en raviver la flamme et nous ne faiblirons pas dans notre mission.

L'union de tous les laïques est ici consommée . Il faut y persévérer.

Souvenons-nous du mot de Voltaire aux encyclopédistes: « *Aimez-vous les uns les autres, car si vous ne vous aimez pas, qui donc vous aimera ?* »

Mes amis, je bois à votre santé, au succès de notre école.

Je lève mon verre en votre honneur, M. le Ministre, car vous comptez à votre actif les plus beaux titres universitaires que puisse invoquer un professeur d'élite

M. le Sous-Secrétaire d'Etat Ducos répond par une improvisation heureuse qui est fort goûtée et vivement applaudie de tous

Et l'on boit à la prospérité de l'école.

## Le banquet

Sitôt après le vin d'honneur, c'est-à-dire, vers midi trente, le banquet est servi sous le vaste préau et dans la cour de l'école. Près de **quinze cents** personnes prennent place aux innombrables tables qui sont dressées, tandis qu'un jeune élève de l'école remet à Mme Le Bail une belle gerbe de fleurs au nom du personnel enseignant. A ce geste touchant l'assistance applaudit vivement.

A la table d'honneur nous remarquons : M. Hippolyte Ducos, sous-secrétaire d'Etat à l'Education nationale ; Mme G. Le Bail ; M. Larquet, préfet du Finistère ; MM. G. Le Bail, sénateur-maire de Plozévet ; docteur Lancien, président du Conseil général, sénateur-maire de Carhaix ; Guillemot, sénateur-maire de Lanmeur ; Le Gorgeu, sénateur-maire de Brest ; Tanguy, sénateur-maire de Bannalec ; Floc'h, secrétaire général de la Préfecture ; G. Caoudal, maire de Tréogat ; Tony-Révillon, député de l'Ain ; Lorgeré, député des Côtes-du-Nord ; Cadoret, Mazé, Pouchus, Perrot, Albert Le Bail, députés du Finistère ; Bernot, inspecteur d'académie ; V. Le Guern, L. Feunteun, H. Croissant, M. Kergourlay, conseillers généraux ; Sellin, président du Conseil d'arrondissement, maire de Lanriec ; Ch. Le Bastard, maire de Pont-l'Abbé ; N. Le Gall ; S. Bernard, adjoint-maire de Kerfeunteun ; F. Madec, maire de Logonna-Daoulas, conseillers d'arrondissement ; Renaud, inspecteur primaire ; Mmes Vally, Liot, Caoudal, Tavenec, Fontignie ; le

commandant de gendarmerie Vouzelle ; MM. Mècheri, chef-adjoint du cabinet de M. Ducos ; Vally, architecte ; MM. Ménardeau, maire de Quimper ; Liot, maire de Quimperlé ; L'Haridon, maire de Châteaulin ; Carduner, maire de Trégunc ; Hervé, maire de Tréboul ; Héloret, maire de Fouesnant ; Floc'h, maire de Kerfeunteun ; docteur Kernéis, maire d'Elliant ; Queffélec, maire d'Audierne ; Le Bloc'h, maire de Plogoff ; Hélias, maire de Primelin ; Moan, maire de Meilars ; Kernailen, maire de Guilliers ; Bargain, maire de Loctudy ; Larnicol, maire de Penmarc'h ; Jolivet, maire de Tréguennec ; Donge, maire de Treffragat ; Kerlouégan, maire de Plogastel-Saint-Germain ; Coant, maire de Peumerit ; Tanniou, maire de Plonéour-Lanvern ; Lautridou, maire de Plovan ; MM. Destour, adjoint-maire de Quimper ; Hernigou, ingénieur du S. V. à Plogastel-Saint-Germain ; Boulais, contrôleur-chef des Services d'Assistance ; Pontet, inspecteur de l'Assistance publique ; Lévénès, Anguill, Burin, chefs de division à la Préfecture ; C. Le Floc'h, Lelièvre chefs de bureau à la Préfecture ; Queyrens, percepteur. Floc'h, receveur de l'Enregistrement ; Bizien, juge de Paix ; Andro, ancien conseiller d'arrondissement ; Perrot, père ; A. Coïc, ancien maire de Pont-l'Abbé ; Offret, père et fils, entrepreneurs ; G. Tannou, président de la section rennaise de la Ligue des droits de l'Homme et du Citoyen....

Aux autres tables, la multitude des laïcs, des groupements de gauche ; des instituteurs et institutrices en grand nombre ; les membres du Conseil municipal de Plozévet ; les



bureaux des comités radicaux-socialistes du Sud-Finistère ; les adjoints-maires des communes de Châteaulin, Trégunc, Tréboul, Plogastel, Plonéis, Plonéour, Tréogat, Audierne, Esquibien, Plogoff, Pont-Croix, Primelin, Guilvinec, Loctudy, Pont-l'Abbé, Treffiagat, Quimper, etc., etc. Faute de place, nous nous excusons de ne pouvoir citer d'autres personnes. On se plaçait au gré des amitiés, et, par commune.

La presse était représentée notamment par les confrères de la *Dépêche*, *L'Ouest-Journal*, *Le Populaire de Nantes*, *Le Petit-Journal*.

### **Les discours**

Au cours et à la fin du repas *quinze discours* furent prononcés. Grâce aux excellents haut-parleurs de la maison Lepape et Lelièvre, de Quimper, tous les orateurs purent se faire facilement entendre et tous obtinrent le plus grand succès.

**M . Larquet** , *Préfet du Finistère*.

C'est M. Larquet, préfet, qui ouvre le feu des discours. Il parle avec l'éloquence et la franchise qu'on lui connaît et qui lui valent les plus chaleureux applaudissements. M. Larquet dit d'abord toute la joie qu'il a, lui, méridional, préfet d'un département breton, à saluer M. le Ministre, également du midi, au nom de la population républicaine et laïque du Finistère. Puis il rend un juste hommage aux hautes qualités de M. Ducos, à sa compétence remarquable en même temps

qu'à sa brillante conduite à la guerre où, cinq fois blessé et cinq fois cité, il fut décoré de la Légion d'honneur.. M. Larquet souligne ensuite toute l'âpreté de la lutte que les républicains et les laïques doivent mener dans ce département contre les forces de réaction et de régression toujours puissantes, et, salue les élus de gauche qui ont magnifiquement conduit leurs troupes à la victoire. Il dit toute l'admiration qu'il a pour M. Georges Le Bail, sénateur-maire, le chef du prolétariat républicain, le porte-drapeau et le champion de l'idée républicaine et laïque dans le Finistère. Il associe à cet hommage Mme Le Bail, qui a toujours appuyé l'action républicaine de son mari et qui est la digne compagne et la dévouée collaboratrice de ce grand lutteur. Puis, après avoir fait l'éloge de l'école laïque et de ses maîtres, M. Larquet termine, vivement applaudi, en portant la santé de M. le Président de la République.

### **M. Georges Le Bail**

Dès que le vieux lutteur monte à la tribune, il est l'objet de vives acclamations.

D'une voix où perce l'émotion, M. G. Le Bail, prononce cette vibrante allocution :

Citoyennes et Citoyens,

Mon cher Ministre,

Je vous présente ma grande famille communale, famille unique, ornée de toutes les vertus privées et publiques. Le clan bigouden est une ruche toute bourdonnante de la grande rumeur du travail humain. Jamais le civisme républicain des électeurs de Plozévet n'a fléchi depuis 63 ans.

Je vous présente les innombrables amis accourus ici de tous les points du département pour fêter la République et la laïcité qui en est l'âme. Pas un ami n'a manqué au rendez-vous de l'amitié. Tous sont là.

Cette assemblée aux mille têtes, chefs et soldats, rangs confondus, symbolise les vertus républicaines. La République a ses divisions de fer comme les troupes chargées de la défense du sol. Vous pouvez passer la revue de ces troupes de couverture de la laïcité dans ce bastion construit en carré et où flottent les couleurs qui nous sont chères.

Notre école est assise devant le panorama splendide de la terre et de la mer. A l'horizon, les phares dispensateurs de lumière, comme les écoles.

Mon cher Ducos, vous êtes un grand universitaire. Huit fois rapporteur du budget de l'Instruction publique, vous avez été le protagoniste ardent de l'école unique. Quel beau titre de gloire !

Notre Bretagne a la soif du savoir.

Le Gonidec, qui fut le rénovateur de la langue bretonne, a publié ces lignes dans la préface de son dictionnaire

(édition de 1847) : « Ce peuple si avide de savoir, si bien préparé à la semence intellectuelle et qui répète depuis si longtemps le proverbe

*Gwell eo diskii mabik bian*

*Egit destum madou deshan.*

(Mieux vaut instruire son enfant que lui amasser du bien). »

Je salue les architectes et l'entrepreneur de la construction. Les architectes, MM. Vally et Hernigou, ont réalisé des plans d'une œuvre magnifique qui est toute une harmonie. L'entrepreneur, M. Offret, est un homme d'une grande valeur et d'une droiture parfaite.

Je salue également le contre-maître et les ouvriers de la région et surtout de Plozévet qui ont collaboré à l'édification de ce beau monument scolaire.

Je salue M. le Préfet, ce républicain authentique qui a célébré vos mérites dans un magnifique langage.

M. l'Inspecteur d'Académie qui est le chef autorisé de notre magnifique personnel enseignant.

M. Renaud, notre nouvel inspecteur primaire, qui m'a, ce matin, beaucoup plu, dès l'abord.

Mon cœur va tout droit à mes collègues du Sénat que j'aime et dont je ne cesse de célébrer le mérite.

Et ces jeunes collègues radicaux-socialistes, les cinq députés unis comme les doigts de la main et qui font honneur à notre département et sont ici le rempart de la République.

J'adresse au député Lorgeré, président de la Fédération radicale-socialiste des Côtes-du-Nord, le salut fraternel de mes amis qui sont fiers de le recevoir ici.

Je donne l'accolade au député de l'Ain, Tony-Revillon, aussi vaillant que son père dont j'ai admiré l'incomparable talent d'écrivain, de journaliste et de conférencier aux heures lointaines de ma jeunesse. Il fut l'admirable prototype du républicain radical-socialiste.

Je salue les conseillers généraux, les conseillers d'arrondissement et les maires, mes chers collègues, présents si nombreux à ce banquet. L'un d'eux, mon ami Caoudal, maire de Tréogat, va recevoir aujourd'hui la croix d'honneur si bien méritée par sa vaillance républicaine, ses qualités d'administrateur, son dévouement aux intérêts communaux, malgré l'éloignement auquel le condamnaient ses fonctions.

Je salue les journalistes, mes collègues. La presse est libre aujourd'hui. Elle ne l'a jamais été ni sous l'Empire, ni sous la Royauté.

Je lève mon verre en l'honneur de l'enseignement public que la République distribue libéralement à tous les degrés.

L'école unique est destinée à la formation de l'élite de la cité.

L'école professionnelle doit préparer la formation de notre élite ouvrière dans un pays qui passe, à juste titre pour introduire le fini et la perfection dans les arts et les métiers.

L'harmonie sociale est faite de la répartition judicieuse de toutes les aptitudes et de toutes les capacités, comme dans l'arbre, la sève se répand également dans la tête et dans les branches maîtresses. En route pour un état social où tous les citoyens pratiqueront avec le courage, l'amour de la vérité. En route pour la conquête de la justice, la justice fiscale dont la France a soif. Guerre aux fraudeurs, et que la loi s'abatte sur eux dans toute sa rigueur.

La loi doit être implacable comme la foudre.

Qu'elle se réalise enfin cette justice qui, selon le mot de Sophocle, doit régner partout où s'étend la voûte des cieux. Mais la justice doit avoir, dans une démocratie, pour compagne l'amitié. *« Nous, républicains, soyons, comme l'a dit Michelet des soldats de la Révolution, une fraternité en marche. »*

Je bois à tous les amis présents dans cet établissement, au monstre aux mille têtes que j'ai devant moi, et qui, dans sa splendeur, incarne à mes yeux l'élite démocratique de notre

département, rempart solide de la République laïque, démocratique et sociale.

La péroraison de ce discours, qui a été ponctué à de nombreuses reprises d'applaudissements nourris, a été saluée par un vigoureux double ban.

**M. Lorgeré**, député, président de la *Fédération radicale-socialiste des Côtes du Nord*

M.Lorgeré a, dit-il, un devoir de réciprocité à remplir. Il a accueilli chez lui, il y a quelque temps, le fils de celui que l'on fête aujourd'hui avec l'école laïque et la République, et, il a tenu à venir lui rendre sa visite. Il est là aussi aujourd'hui pour remplir un devoir de solidarité républicaine et pour affirmer sa sympathie à ses collègues du Finistère. Le sympathique député félicite M. Le Bail et son Conseil municipal qui viennent de doter leur commune d'une aussi belle école, véritable temple de la raison. Il complimente aussi les ingénieurs qui en ont conçu les plans, et, l'entrepreneur, M. Offret, maire d'une commune de l'un de ses cantons, qui en a poursuivi les travaux avec compétence et célérité. Il parle de l'école laïque et dit tout le bien qu'il en pense. Puis, après avoir salué les militants républicains du Finistère, au nom de ceux des Côtes-du-Nord, il conclut, au milieu d'applaudissements prolongés, en demandant à tous

les laïques de toujours défendre la République dans l'union des forces de Gauche.

**M. Pouchus**, député, maire de Penhars

Le député de Quimper salue l'élite des forces de gauche réunie aujourd'hui en ce banquet. Il salue M. Le Bail, dont le nom sera, dit-il, impérissable dans ce pays ; rend hommage à Mme G. Le Bail qui, avec un désintéressement admirable, se dévoue, comme son mari, aux idées qui nous sont si chères, et dit toute l'amitié qu'il éprouve pour M. Albert Le Bail qu'il félicite des succès qu'il a remportés grâce à son activité et à son intelligence. M. Pouchus salue aussi M. le ministre et ses collègues parlementaires. Puis il célèbre la laïcité qui est la foi dans la raison humaine, et l'école laïque à laquelle nous devons, dans le Finistère comme partout ailleurs, le succès de toutes les idées de progrès et de justice. Il proclame, en terminant, *qu'il est donc du devoir de ceux qui revendiquent le titre de républicain, de défendre de toutes leurs forces l'école publique et ses maîtres.* De vifs applaudissements saluent les dernières paroles de l'orateur.

**M. Albert Le Bail**, député de la Circonscription

Une indescriptible ovation est faite à M. Albert Le Bail lorsque, à son tour, il monte à la tribune, salué par les cris de « Vive Albert ! Vive Albert ! ». M. Albert Le Bail a prononcé un discours qui lui a conquis d'emblée l'immense public de



son auditoire. Il a raconté son enfance, ses courses vagabondes à travers la campagne de Plozévet, dont il a vanté le charme exquis et pénétrant. Ses bois, ses routes, ses sentiers, ses champs, ses rivages, lui sont familiers comme ses idées les plus chères. Et puis, il a élevé ses pensées et solennisé la patrie, la République, la laïcité, mère des pensies libres et fécondes, de la tolérance, du respect et de la concorde. Son improvisation émouvante est pleine de charme et de fougue et va droit à tous les cœurs ; des applaudissements nourris et prolongés l'interrompent à chaque instant.

Le brillant orateur salue M. le Ministre dont il fait le plus grand éloge. Il remercie ses collègues du Parlement et particulièrement MM. Tony-Révilion, député de l'Ain, et, Lorgeré, député des Côtes-du-Nord, qui ont bien voulu accepter de venir aujourd'hui à Plozévet affirmer leur foi en la laïcité, en la République. M. A. Le Bail tient aussi à remercier tous ceux qui, ingénieurs, entrepreneurs et ouvriers, ont contribué à l'édification de ces beaux bâtiments où les enfants viendront toujours avec plaisir travailler près de maîtres dévoués et avertis qui, en les instruisant, feront d'eux des citoyens d'élite.

M. A. Le Bail termine en faisant un vibrant éloge de la laïcité et en remerciant cordialement toute la foule assemblée qui l'acclame encore longuement.

**M. Mazé**, député de Morlaix

M. le docteur Mazé est heureux de l'occasion qui lui est offerte aujourd'hui d'apporter aux militants cornouillais le salut des militants du Nord-Finislère qui, comme les camarades du sud, mènent toujours, sans répit, le bon et loyal combat républicain. Il est bon aussi, dit-il, à la veille des graves décisions que nous avons à prendre au Parlement, que nous venions nous retremper près de l'énergique lutteur qu'est M. G. Le Bail qui n'a jamais fui les responsabilités et a toujours su faire son devoir. Imitant son exemple, nous saurons aussi accomplir le nôtre, et, de toutes nos forces nous soutiendrons le *gouvernement Daladier* qui va poursuivre avec obstination et courage l'œuvre de redressement financier qu'il a si heureusement commencée. M. Mazé remercie aussi le sénateur-maire et la Municipalité de Plozévet de l'avoir invité à cette belle manifestation où tous les cœurs vibrent dans l'amour de la laïcité et de la démocratie. Il salue affectueusement Mme Le Bail qui, comme son mari, est toujours ardente à la lutte, et, termine par le cri de : Vive Plozévet ! Vive l'école laïque ! Vive la République ! Une ovation lui est faite.

**M . Cadoret**, député de Quimperlé

Parlant pour la deuxième fois au pays bigouden depuis la mort du docteur Le Coz, M. Cadoret tient à renouveler son salut à son regretté collègue du Conseil Général, et, à exprimer à son beau-frère, M. Charles Le Bastard, qui vient d'avoir la douleur de perdre l'un de ses fils, ses

condoléances les plus sincères. Il dit ensuite combien il est heureux d'assister à cette fête qui est l'une des plus belles auxquelles il ait participé. Il exprime tous ses remerciements à M. Georges Le Bail pour son invitation et dit toute l'amitié qui le lie à son collègue Albert Le Bail. Puis M. Cadoret parle du redressement financier que poursuivra le gouvernement avec l'appui des forces de gauche qui doivent le soutenir dans cette tâche ingrate. Nous voulons, dit-il, le redressement de nos finances qui nous conduira, plus tard, à des réalisations comme celles que nous fêtons aujourd'hui. Le distingué député de Quimperlé salue, en terminant, le ministre Ducos et dit tout le bien qu'il pense du gouvernement et tous les espoirs que l'on met en lui. Il est vigoureusement applaudi.

### **M. Tony-Révillon** ,*député de l'Ain*

Le jeune et vaillant député de l'Ain est un orateur de talent, plein de verve et de feu. Son éloquente improvisation soulève l'enthousiasme de l'assemblée qui l'applaudit à tout rompre. Après avoir dit toute sa joie de se trouver au milieu de cette multitude de militants dans ce joli pays de Bretagne qui l'a déjà conquis, M. Tony-Révillon glorifie, en termes élevés, l'école nationale et la laïcité. Il salue M. Ducos, animateur de l'école laïque qui a rendu de grands services à la France et à la République, et, M. Georges Le Bail, père, une des plus belles figures de la Bretagne républicaine, dont il rappelle les *lutttes héroïques* du temps

de Combes et de Waldeck-Rousseau. Puis il félicite son grand ami Albert Le Bail, député bigouden, dont il devine la fierté de se trouver à la tête de tels militants. *La même foi démocratique, le même amour désintéressé de la démocratie, anime, dit-il, le père et le fils.* Frénétiquement applaudi, le brillant et sympathique orateur, invite, en terminant, l'assemblée à lever son verre à la Bretagne, à la France, à la République et à la Paix.

### **M. Perrot, député du Cap**

La salle fait un vrai succès à M. Perrot dont l'apparition à la tribune est saluée par de vifs applaudissements. Après avoir dit en breton sa joie de prendre la parole à Plozévet et remercié l'assistance de l'ovation qu'elle venait de lui faire, M. Perrot salue le Ministre et exprime tous ses remerciements à M. Georges Le Bail et à la Municipalité de Plozévet, dont l'aimable invitation lui a permis de prendre part à cette belle fête. Il vante la parfaite ordonnance des bâtiments de la nouvelle école qui est aussi belle que l'œuvre qu'elle est appelée à remplir. Ses compliments vont naturellement aux deux architectes et aux ouvriers qui ont exécuté ces brillants travaux qui font l'admiration de tous ceux qui les ont visités ce matin. M. Perrot parle ensuite, en termes élogieux, de la laïcité, sans laquelle, dit-il, il ne saurait y avoir de République. Il proclame la nécessité non seulement de maintenir les lois laïques, mais de les développer. Le devoir de tous les laïques, poursuit-il, est de

s'unir autour du Gouvernement pour sauvegarder nos institutions républicaines. Il convie, en terminant, l'assistance à lever son verre à l'école laïque et à la République indissolublement unies dans nos cœurs comme dans nos esprits.

### **M. Tanguy** , sénateur

Les premières paroles de M. Tanguy sont pour remercier M. G. Le Bail et la Municipalité de l'organisation de cette belle manifestation en faveur de la laïcité. Quand il s'agit de *fêter la République et la laïcité — l'une ne va pas sans l'autre* — le sympathique sénateur est toujours heureux d'être présent au rendez-vous. Sa joie est encore plus grande aujourd'hui, parce qu'il a l'occasion de pouvoir féliciter, dans sa commune, M. Georges Le Bail, de *l'œuvre républicaine admirable qu'il a accomplie dans le pays*. Il complimente aussi son collègue pour la superbe école qu'il vient de faire édifier, et, n'oublie pas Mme Le Bail dont il connaît tout le dévouement et l'aide précieuse qu'elle apporte à son mari. Très vivement applaudi, M. Tanguy lève son verre à la République laïque, démocratique et sociale.

### **M. Le Gorgeu** , sénateur

Le distingué sénateur-maire de Brest, après avoir dit toute la joie qu'il a éprouvée en visitant, ce matin, la nouvelle école où des maîtres avertis inculqueront aux enfants des idées qui correspondent à notre idéal, salue M. le Ministre qui fit,

il y a quelques temps, une brillante conférence à Brest où il espère encore le revoir bientôt.

Il exprime ensuite à M. Le Bail tous ses sentiments affectueux et lui renouvelle sa reconnaissance pour l'aide précieuse qu'il lui a apportée lors de son élection au Sénat. Mon succès, dit-il à M. Le Bail, je vous le dois en bonne partie. M. Le Gorgeu poursuit en demandant à tous les républicains de rester unis pour la sauvegarde de *l'idéal de paix qui risque d'être compromis*. Parlant du redressement financier, M. Le Gorgeu fait confiance au gouvernement pour présenter un plan qui correspondra à l'idéal républicain. Toutes les gauches, dit-il, doivent rester unies. Il ne doit pas être dit qu'elles ne sont pas capables de rétablir la situation. Vous pouvez, conclut-il, au milieu des applaudissements les plus chaleureux, compter sur nous pour apporter toute notre aide au Gouvernement dans la tâche difficile qu'il poursuit.

### **M. Guillemot, sénateur**

M. Guillemot, qui a répondu avec plaisir à l'invitation qui lui a été adressée, remercie et félicite à son tour M. Le Bail, son Conseil municipal, les organisateurs de cette fête et les constructeurs de cette magnifique école dont il admire l'irréprochable conception et la belle harmonie. Il fait *l'éloge de l'enseignement laïque et des maîtres qui en sont l'honneur et la fierté*. Il souhaite que l'instruction acquise par les élèves de cette belle école se poursuive dans une

école plus importante pour le plus grand bien des enfants, du pays et de la République qu'ils serviront d'autant mieux qu'ils les aimeront davantage. M. Guillemot salue le Ministre, M. Le Bail, le chef incontesté des républicains dans le département, et boit à la République laïque. On l'applaudit vigoureusement.

**M. Lancien** , *sénateur président du Conseil général*

M. Lancien commence par dire toute sa gratitude à son collègue M. Georges Le Bail pour cette belle manifestation républicaine et laïque. Puis après avoir parlé des difficultés innombrables dont il a dû triompher pour mener cette œuvre à bonne fin, avec la seule ambition d'être utile à ses concitoyens, à ses administrés qu'il aime et dont il est aimé, il affirme qu'il doit trouver sa meilleure récompense dans l'empressement mis par cette foule innombrable à répondre à son appel. Le Président du Conseil général salue ensuite Mme Le Bail et son fils Albert, qui marche d'un pas ferme et assuré sur les traces de son père ; il a aussi un souvenir ému pour son ami regretté, M. Georges Le Bail fils, si prématurément enlevé à l'affection de tous, et qui, par son savoir et son intelligence supérieure, était certainement appelé aux plus hautes destinées. L'orateur faisant un retour sur ce qu'il appelle les premiers pas de l'école publique, fait ensuite un historique documenté de l'école laïque depuis 1792, et, lève son verre aux jeunes cerveaux qui vont goûter dans cette école modèle des bienfaits de

l'instruction et qui contribueront à parfaire l'œuvre si bien commencée par M. Le Bail pour *le triomphe de notre idéal de justice et de paix*. De vifs applaudissements ont souligné à de nombreuses reprises la belle allocution de M. Lancien.

**M. Charles Le Bastard**, *maire de Pont-l'Abbé, conseiller d'Arrondissement*

M. Le Bastard, maire de Pont-l'Abbé et conseiller d'arrondissement, prend la parole sur l'insistance de quelques amis, ce dont il s'excuse à cause du deuil récent que vient de rappeler tout à l'heure M. Cadoret. Après tout ce qui a été dit, il ne s'étendra pas sur la laïcité ; il se contentera de dire toute la part qu'il a prise depuis trente ans dans la lutte pour le triomphe de l'école et de l'idée laïques. Puis après avoir remercié M. Le Bail de son invitation, il en vient au véritable motif de son intervention qui est de demander à M. le Ministre le classement officiel de *l'école primaire supérieure de Pont-l'Abbé* pour laquelle la ville qu'il administre, si dignement ajouterons-nous, a consenti de très lourds sacrifices. Il conclut en déclarant qu'il est inadmissible que Pont-l'Abbé n'obtienne pas à ce sujet satisfaction. Disons que sa demande n'aura pas été vaine puisque le Ministre lui a déclaré quelques instants plus tard, dans son discours, qu'il s'emploiera de son mieux pour que son appel soit entendu en haut lieu et que satisfaction lui soit donnée. M. Le Bastard est l'objet d'une belle



manifestation de sympathie de la part de la nombreuse assistance.

**M. Hippolyte Ducos**, *Sous-Secrétaire d'Etat à l'Education Nationale*

Les applaudissements éclatent et se prolongent dans un roulement de tonnerre lorsque M. Ducos se lève pour rejoindre la tribune. Le Ministre s'exprime notamment ainsi :

Mesdames, Messieurs,

La Bretagne ! le Finistère ! noms trop exclusivement évocateurs des légendes et des brumes, des landes arides et monotones, des rêves angoissés et mystérieux... comme si la Bretagne n'était pas, même avec son sol rude et sa race forte, dans la douceur d'un climat où fleurissent les magnolis et les mimosas, la presqu'île des printemps dorés d'ajoncs et de genêts, le pays où le cidre rit dans les bollées, où les ridées se dansent aux sons des binious et bombardes, et comme si, surtout, l'on ignorait que de la lande d'autrefois il ne reste plus que ce que l'effort persévérant d'une « race » que rien ne rebute, a bien voulu laisser aux rochers, à la côte et aux sommets couronnés de pins....

Pays des légendes, oui, car le folklore de la péninsule est inépuisable, mais pays dont la physionomie même a parfois été modifiée par ceux qui l'ont le plus aimée. L'âme inquiète de Châteaubriand a jeté le fantôme de René au milieu des

brumes et des embruns, comme si les brouillards épais ne laissaient point place au soleil, comme si à la tempête secouant les flots et les faisant monter en élans furieux vers le ciel fermé par les nuages, ne succédait jamais la mer calme et bleue, rayée seulement par les barques aux voiles ocrées voguant « au plus près » sous la poussée de la brise favorable.

Renan n'a point éclairé ce ciel qu'il trouve chargé d'orage, et, Michelet, décrivant la Bretagne, n'a point fermé l'oreille à son romantisme impénitent pour rendre un véridique hommage à la presqu'île armoricaine, si riche de nuances dans son innombrable variété de sites, parée certes des souvenirs du passé, écoutant dans la bise, la voix des génies d'autrefois, mais aussi, sachant entendre l'appel du progrès et ouvrir délibérément ses portes aux améliorations les plus modernes.

Cette impression d'une Bretagne transformée, je l'ai ressentie en descendant du plateau qui domine Plozévet, jusqu'à la ville-même, au-delà de laquelle je devine la baie dénudée. En traversant ce pays de Bigoudens, aux champs séparés par des murets de pierraille d'où percent les ajoncs, je me rendais compte qu'une conquête lente, grâce à l'effort et à la volonté d'une population ardente au labour rude, avait banni la lande, peu à peu fouillée et domptée par la houe. Je me disais que tant de ténacité ne s'acquiert point, si on ne l'a pas reçue du sol-même où l'on est né, où le

sable et les galets battus l'hiver par les tempêtes sont proches de l'invincible granit, symbole d'inébranlable ténacité. Et, pris d'admiration à la fois pour le pays et pour ses habitants, je subissais le charme âpre de la Cornouaille, de la mer, qui, de la Pointe du Raz à la Torche de St-Guérolé, offre aux flots, aux vents, sa côte de rocs sauvages ou ses dunes, tandis qu'à côté, des anses se creusent, abritées et douces comme la chambre d'une jeune épousée.

En mon cœur, je rendais hommage à la population du pays Bigouden, acharnée au travail, ardente au plaisir, ne faisant jamais les choses à demi. Admirable population entraînée par les tâches les plus rudes à faire à toute heure son devoir, et qui sût, tout au long de la grande guerre, avec noblesse, consentir les plus grands sacrifices... Est-il plus poignante évocation de cette invincible fermeté d'âme, que ce laboureur de Plozévet illustré par *le ciseau de Quillivic*, dont l'éternelle et douloureuse image est inséparable du souvenir glorieux de ses quatre fils morts à la guerre ?...

Pays des fortes passions, où la joie, aux jours de fête, ne contraint point ses élans vigoureux, mais où, d'ordinaire, la vie reste simple, laborieuse, rendue seulement plus facile par l'extension du progrès.

Aujourd'hui, c'est une de ces incursions du progrès que nous saluons. L'école de garçons de Plozévet compte assurément parmi les plus belles qu'il m'ait été donné de

visiter, une de celles où l'on a su le mieux comprendre les besoins et le rôle de l'École.

Je sais, Mesdames, Messieurs, à qui vos enfants doivent l'accueillant et vaste édifice que nous inaugurons aujourd'hui. M. le sénateur Le Bail a mis une fois de plus au service de la petite patrie et du village natal le dévouement inlassable et l'autorité que chacun, en haut lieu, s'accorde à lui reconnaître. Et l'on perçoit, à travers les réalisations d'aujourd'hui, les sentiments de l'éminent parlementaire qu'animent l'esprit démocratique et sa sollicitude à l'égard des enfants.

A son appel, j'ai répondu avec empressement, c'était pour moi un devoir commandé par l'amitié qui nous lie avec lui-même et avec son fils, ainsi qu'avec tous les Parlementaires républicains dont je suis heureux de les voir entourés.

Mesdames, Messieurs, dans l'hommage que je rends à M. le sénateur Le Bail, animateur et promoteur zélé de cette heureuse initiative, je veux associer MM. les Conseillers Municipaux.

Je n'ignore rien des sacrifices qu'a dû s'imposer la ville de Plozévet pour l'aménagement de ses écoles. Je sais que l'édification de cette magnifique école a été entreprise peu de temps après que fut construite une école de hameau à deux classes (Lesneut, ndlr) ; je sais aussi que la transformation de l'ancienne école de garçons en école de

filles, n'a pas été sans entraîner des dépenses importantes. Ainsi la Municipalité a mené à bien trois projets de constructions scolaires, presque dans le même temps. Assurément dans le calcul des subventions par le département de l'Education Nationale, il a été tenu compte des charges qu'avait bien voulu s'imposer la Municipalité de Plozévet. Néanmoins, je suis heureux de souligner publiquement l'importance des efforts consentis, la volonté de parer cette ville d'écoles bien aménagées. *Je souhaiterais, Messieurs, que l'exemple de Plozévet pût être partout suivi.* Ici, en effet, on a su voir grand et prévoir les besoins de l'avenir. Les dix classes qui ont été construites, accueillent aisément les 300 enfants qui viennent y chercher l'instruction. Elles en pourraient accueillir 400. Vastes, puisqu'elles ont une surface variant de 48 à 55 m<sup>2</sup> et une hauteur de 4 mètres de plafond, bien aérées et bien éclairées chacune par quatre fenêtres, elles répondent aux exigences les plus modernes de l'hygiène.

Le préau est garanti des vents et des pluies d'ouest, il est prolongé par une galerie devant les classes. Un lavabo, des bains douches, des vestiaires, ont été prévus et même une salle de dessin spéciale pouvant,

à l'occasion, servir de salle de fêtes. Le docteur y peut trouver un cabinet réservé pour ses visites. Une cuisine, un réfectoire sont adjoints à l'école.

Je voudrais que partout on pût ainsi rencontrer des bâtiments scolaires aussi bien pourvus. *Palais scolaire ! Non, mais des écoles bien comprises et bien faites pour répondre aux besoins modernes.*

Nous ne voulons plus que nos enfants passent plus de six heures par jour, pendant les longues années de scolarité obligatoire, dans des locaux ou insuffisamment éclairés, ou insuffisamment aérés.

Nous ne souhaitons pas que, venus de fermes éloignées, ils ne puissent pas trouver une soupe chaude à midi, mangée en compagnie de condisciples dans un réfectoire accueillant. Nous désirons qu'ils prennent à l'école des habitudes indispensables d'hygiène et de propreté, afin que par eux la « race » soit conservée robuste et belle.

Nous souhaitons que soit consacrée à l'école, par l'inspection médicale scolaire, la collaboration de l'instituteur et du docteur. *Dans cette nouvelle école de Plozévet, des aménagements ont été prévus qui permettent de réaliser cette conception large de l'éducation moderne.* Nous vous en félicitons.

Adjoindre à ce bâtiment une salle des fêtes, un jardin d'expérience, comme vous l'avez fait, c'est permettre à la vie scolaire de s'élargir, de se prolonger même au-delà de la période de la scolarité par *l'organisation d'oeuvres post-scolaires* où l'élève devenu adulte conserve le contact avec la maison de son enfance et vient chercher, aux heures de loisirs, des enseignements nouveaux et des plaisirs sains. L'éducation morale et intellectuelle d'une « race », j'ajoute aussi son éducation physique, doivent se faire en grande partie à l'école.

C'est là que se préparent l'avenir des enfants et aussi l'avenir du pays... Il est juste, il est conforme à la tradition républicaine que la sollicitude affectueuse que nous devons aux premiers et que l'amour et la reconnaissance qui nous lient au second, nous fassent *considérer comme un devoir sacré de ne rien négliger pour l'éducation populaire.*

Je sais, Messieurs, en quel honneur le département du Finistère tient à l'instruction. Le nombre des candidats présentés chaque année, dans les diverses séries, à *l'examen des bourss nationales* suffirait à le prouver : ce nombre , *pour le seul département du Finistère, est aussi élevé que pour tous les autres départements de l'Académie.*

Mais, précisément, parce que sont reconnus ici les bienfaits de l'instruction, il importe de dissiper certaines illusions.

L'instruction ne mène pas à tout, ou plutôt les diplômes qui sont la garantie officielle de connaissances acquises ne conduisent pas toujours à la situation convoitée.

Depuis dix années, les congrès, les revues des groupements professionnels et universitaires ne cessent de signaler l'encombrement des carrières libérales. La crise économique actuelle, le besoin même pour l'Etat de diminuer le nombre de ses fonctionnaires, ont accentué les difficultés qu'éprouvent souvent les détenteurs de diplômes à obtenir les situations qu'ils étaient jusque là en droit d'espérer.

Ainsi la jeunesse intellectuelle, celle où se recrutent les fonctionnaires, comme celle qui fournit les cadres de l'industrie et du commerce, est particulièrement et douloureusement atteinte. En présence de la gravité de cette situation, et, en dehors même des remèdes qui pourront, à leur heure, être apportés, il importe que tous ceux qui, à quelque titre que ce soit, conseillent la jeunesse ou aident à son orientation, fassent comprendre au jeune homme le sérieux d'une sélection indispensable.

Qu'à l'âge où doivent intervenir pour l'enfant les déterminations qui commandent souvent son avenir, il sache rompre avec les préjugés ou les habitudes; qu'autour de lui, ses parents, ses maîtres, discernent ses aptitudes véritables, et ne le laissent pas s'abuser par le mirage séduisant de carrières ou trop longues pour ses forces, ou



encombrées de difficultés et d'obstacles qu'il ne saurait vaincre.

*L'Ecole unique*, c'est-à-dire l'instruction à tous ses degrés, mise à la portée de tous, ne signifie pas « *toute l'instruction pour tous* ». Aujourd'hui comme hier une sélection s'impose. Elle était naguère demandée à l'hérédité, aux traditions de famille ou de corporation, aux habitudes sociales. La démocratie en veut aujourd'hui asseoir les bases sur la valeur intellectuelle, parce que cela est juste .

Un choix n'en est pas moins nécessaire et peut-être est-il opportun de reprendre la parole de Renan affirmant que « *la lutte pour la vie s'est transportée sur le terrain de l'école* ».

C'est bien à cette conclusion que conduirait l'examen objectif des faits. Oh, que le jour grandit le domaine de l'école ; chaque jour le problème de l'éducation nationale se pose avec plus d'ampleur.

Il semble que sous la poussée des événements, le cadre séculaire de notre Université soit prêt à se rompre . Ou du moins, l'heure apparaît venue des aménagements nécessaires. C'est ce qu'à compris et résolu d'entreprendre le Ministre actuel de l'Education Nationale.

*D'une part*, conformément aux décisions du Parlement, la gratuité de l'enseignement secondaire est venue compléter la gratuité , acquise dès la première heure, de

l'Enseignement Primaire Supérieur et de l'Enseignement technique.

D'autre part s'affirme chaque jour davantage la sélection indispensable des intelligences ; les examens de passages renforcés, une rigueur plus grande imposée dans certains concours pourront permettre d'endiguer le flot trop abondant des candidats.

*La prolongation de la scolarité* permettra, par ailleurs, de nuancer l'enseignement des dernières années que passera l'élève dans les salles de classe. S'échappant hors des limites du seul enseignement général, il prendra, selon les besoins, une tournure professionnelle ; il aidera l'enfant à se perfectionner dans la connaissance particulière de son métier, qu'il soit appelé à devenir cultivateur ou artisan.

La conséquence logique de l'école unique, son complément aussi, c'est en effet ***l'organisation rationnelle de l'enseignement post-scolaire.***

Il est équitable, il est utile aussi que les enfants qui n'auront pas été admis ni dans les écoles professionnelles, ni dans les écoles primaires supérieures, ni dans les établissements secondaires, ne voient pas, pour cette seule raison, fermée devant eux la porte du savoir.

*Le désir d'apprendre ne saurait s'éteindre en quittant l'école. Au contraire, l'âge de la scolarité est à peine achevé que ce désir s'accroît, en même temps que grandissent chez*

ce jeune homme les espérances et les ambitions. Et c'est à ce moment précis que l'école ferme sa porte à l'enfant. *L'enseignement post-scolaire comblerait une lacune dans la vie intellectuelle du jeune homme .*

Certes, je sais qu'alors des études trop scolastiques risquent de rebuter l'adolescent. Mais avec quelle joie il se sentira porté vers l'acquisition de connaissances immédiatement utilisables, de connaissances pratiques, qui éclaireront son métier ou sa tâche d'une lumière nouvelle.

C'est en ce sens qu'il importera d'orienter l'enseignement post-scolaire : connaissances agricoles, connaissances techniques, suivant les régions.

C'est à la réalisation de ce plan que, de toute notre âme, nous nous attachons, apportant à en franchir les étapes successives tous les ménagements nécessaires Nous sommes affermis dans notre volonté par des réalisations comme celle que nous saluons aujourd'hui : ***elles disent que les nobles conceptions trouvent toujours un défenseur pour les faire triompher.***

Nous sommes par ailleurs persuadés qu'en nous attachant à la recherche des solutions que pose le problème de l'éducation nationale, nous obéissons à l'intérêt bien compris des enfants, en même temps que nous sauvegardons les intérêts et l'avenir du pays

A la fin du discours du Ministre, les applaudissements qui ont souligné les différents passages de son brillant exposé, se font plus amples et plus nourris encore et pendant quelques instants c'est un enthousiasme délirant, une ovation indescriptible dont M. Ducos se souviendra longtemps.

## LES DÉCORATIONS

Le calme un peu revenu, le Ministre procède à la remise des décorations suivantes qui toutes sont aussi saluées par les applaudissements vigoureux de toute l'assistance :

### *Décorations accordées au cours de l'année :*

*Légion d'honneur.* — Chevalier : M. Caoudal, Georges, maire de Tréogat, percepteur à Quimper.

*Mérite maritime.* — Commandeur : M. Bargain, maire de Loctudy. Officier : M. Eugène Le Gall, Guilvinec. Chevaliers : MM. Le Houx, Jean Le Reun et Jean Le Cléac'h, patrons-pêcheurs, Guilvinec.

*Mérite agricole.* — Chevaliers : MM. Calvez, de Plonéour-Lanvern ; Caradec, de Peumerit ; Peuziat, de Plozévet ; Cariou, de Loctudy ; Cosquer de Plomeur ; Hélias, do Gourlizon ; Le Gloanec, de Combrit ; Léty, de Plonéis.

*Officiers d'Académie.* — MM. Kernaflen, maire de Guilvinec ; Donge , maire de Treffiagat ; Larnicol, maire de Penmarc'h

; Adam, maire de l'Ile-Tudy ; Bargain, maire de Loctudy ; Coïc, ancien maire de Pont-l'Abbé.

***Décorations accordées dimanche par M. Ducos, sous-secrétaire d'Etat à l'Education Nationale, à l'occasion de l'inauguration de l'Ecole de Plozévet :***

*Officiers de l'instruction publique.* MM. Vally, de Quimper, architecte de l'école ; Ménardeau, maire de Quimper ; Le Berre, directeur d'école en retraite, à Plovan.

*Officiers d'Académie.* - MM. Boulais, contrôleur en chef des Services d'Assistance, à Quimper ; Queffélec, maire d'Audierne ; Simon Normant, adjoint-maire de Peumerit ; Le Lay, ingénieur du Service vicinal, à Carhaix.

*Chevaliers du Mérite agricole.* — MM. Plouhinec, ancien maire de Plovan ; Plouzennec, conseiller municipal à Plogastel Saint-Germain.

*Médaille de l'Education physique.* — MM. Abel Floc'h, receveur de l'Enregistrement, à Plogastel Saint-Germain ; Alain Bernard, instituteur à Pont-l'Abbé; Siméon, conseiller municipal, à Quimper; Theillou, chef de service à la faïencerie de Locmaria, à Quimper ; Ch. Ronel, conseiller municipal à Quimper.

Il est près de 18 heures lorsque la réunion est levée, au milieu du plus grand enthousiasme et de la satisfaction générale de tous ceux qui ont assisté à cette incomparable manifestation qui marquera dans les annales des plus belles

*et des plus imposantes fêtes qui aient été organisées dans la région.*

Dans le bourg, animé, la fête se poursuit tard dans la nuit, dans les rues où quelques attractions foraines retiennent la foule, et salles Donnart et Kérourédan où des bals pleins d'entrain et de gaité amusent une jeunesse nombreuse aussi rude au travail que passionnée de la danse, son plaisir favori du dimanche.

Fête brillante et parfaitement réussie en un mot, dont il convient de féliciter chaudement tous les organisateurs, la Municipalité en tête. Il ne faut pas non plus oublier le traiteur du banquet, notre excellent ami le maître coq S. Normant qui, avec le concours de la réputée cuisinière « Nannic » et de son fils, nous a servi un repas de choix d'une ordonnance parfaite à laquelle n'ont pas peu contribué les accortes servantes qui se sont évertués avec la meilleure grâce et le plus grand empressement à donner satisfaction à tout le monde .

Soulignons aussi le louable empressement mis par les instituteurs et les institutrices de la commune à se mettre à la disposition des organisateurs qu'ils ont beaucoup aidés dans leur tâche aussi absorbante que délicate. Qu'ils en soient tous bien sincèrement remerciés. Remercions aussi « l'Amicale scolaire » de Pont-l'Abbé, la « Lyre Quimpéroise » et les binious, dont le concours a été très apprécié.

Disons en terminant que la fête a été close, mardi, pour le grand bonheur des enfants des écoles laïques, par une séance cinématographique, donnée gratuitement par M. Le Bourhis, le sympathique directeur d'Odéon-Palace, de Quimper, qui ne manque pas une occasion de faire le bien et de contribuer à toutes les bonnes œuvres.

***Belle fête donc, et pour l'école laïque et pour la République !***

*Le Citoyen, 19 octobre 1933*

## **Lendemain de fête**

### ***Réflexions***

Je ne saurais dire combien j'ai été touché de la présence de tous mes amis, accourus souvent de loin, à notre belle fête de Plozévet. Cette unanimité prouve l'union amicale et fraternelle de tous les partis de gauche de notre Cornouaille. On peut avoir ses préférences politiques et suivre sans dévier la ligne droite qu'on s'est tracée. Cette fidélité à un principe honore les militants de gauche, ainsi groupés séparément suivant leurs convictions, leurs

tendances ou leurs affinités. Mais que survienne une grande manifestation civique ou laïque, et les voilà tous d'accord !

Il y avait autrefois le *tumulte gaulois*, quand les légions romaines en marche mettaient en danger l'indépendance de la Gaule. Il y a aujourd'hui le *tumulte laïque*, quand il s'agit de l'école, symbole de l'affranchissement des esprits, et, quand la Réaction lance ses noires colonnes à l'assaut de la République.

A l'approche du danger, les dissentiments s'effacent, les conflits s'apaisent et le parti tout entier, compact et uni, s'oppose aux hordes cléricales, comme le glaive à l'ennemi, de sa pointe froide et acérée.

Sans doute la Réaction est puissante et elle réussit aussi, sur un ordre venu de l'Evêché et de ses satellites à robe longue ou courte, à opérer de vastes groupements humains. On l'a bien vu quand les prêtres convoquaient à des croisades d'un jour autour du général de Castelnau des milliers et des milliers de pénitents et de gens à la suite.

Chez eux, on trouvait sans doute des hommes convaincus, capables de consommer de monstrueux attentats pour convertir même de force les manants et les hérétiques à leur politique religieuse.

Quelques illuminés, des convaincus en petit nombre... ! mais, on sentait que ces hordes étaient de service commandé. Il y avait là des fermiers, des journaliers, des commerçants



grands et petits, des débiteurs de toutes catégories, des serfs porteurs d'étranges fils à la patte. Tous ces gens, la tête basse, marchaient comme un troupeau qu'on mène à l'abattoir après un bon déjeuner à l'auberge du coin. Cela sentait la réquisition.

**Le dimanche 15 octobre à Plozévet**, il en fut tout autrement. Plus de mot d'ordre ! plus de contrainte ! Chacun était venu librement assister à la grande fête des amitiés laïques et républicaines qui se déroulaient sous un ciel d'automne clément et doux, dans l'air immatériel et léger.

Tandis que les esprits apportaient leur adhésion spontanée et unanime à la grande idée laïque qui s'épanouissait dans la joie de tous les cœurs, on sentait chez tous un commun enthousiasme et la volonté de vaincre dans les conflits que nous ménage le mystérieux avenir.

Car sur notre sol granitique où les *bleus* et les *rouges* s'opposent aux *blancs*, dans un duel de tous les jours, il ne faut jamais prononcer le mot hypocrite d'*union sacrée* ou *nationale*, car c'est mentir que de souiller sa lèvre d'une parole qu'on ne trouverait pas dans le cœur, si on l'ouvrait.

L'Union nationale se fait d'elle-même, quand l'affreuse guerre surgit avec ses traits effarés, ses cheveux en désordre et sa face de monstre, avec son fracas et son tonnerre. Alors, tous debout, oui, pour sauver la Patrie, le sol des ancêtres, celui des berceaux et des tombes, de la

« race » affinée et supérieure qui est digne d'être donnée en modèle à tous les peuples, ainsi que le fut autrefois Athènes, dont on disait qu'elle était la Grèce de la Grèce.

Mais vouloir marier les gens de force et obliger à s'embrasser les partisans et les contempteurs de la liberté ! Oh ! non, pas ça ! Jamais.

Si on proclame l'Union sacrée ! Mensonge.

Si on la fait ! Duperie.

A tout coup, l'on perd.

*Georges Le Bail*

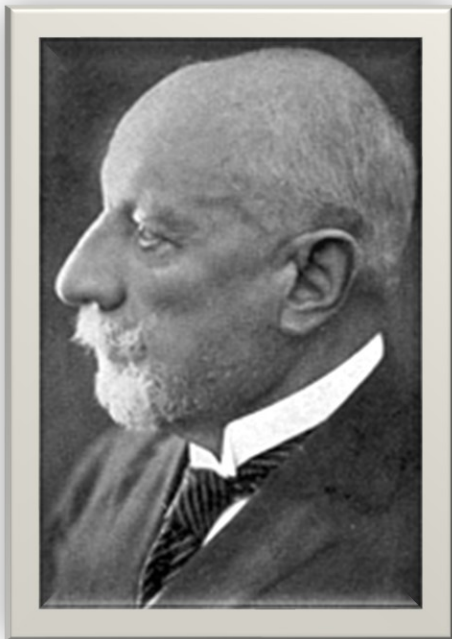
P.S. — Cet article a été adressé au journal *le Citoyen*, le 19 octobre 1933

*Le Citoyen*, 26 octobre 1933

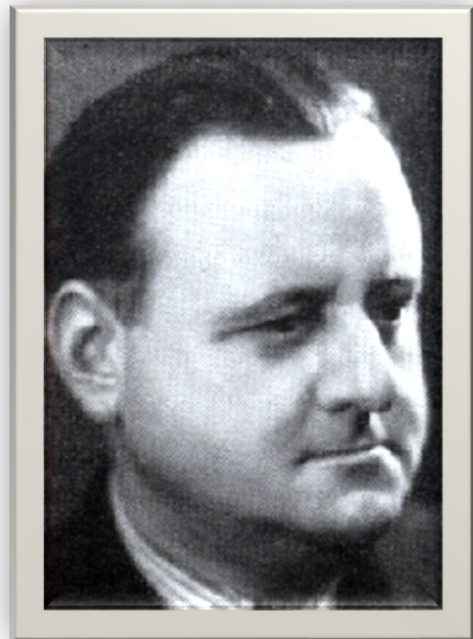
●●●●●●●●



Photo de l'Ecole en 1950



*Georges Le Bail*



*Albert Le Bail*

---